



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Age de la retraite

Question écrite n° 47343

Texte de la question

M. Bernard Derosier attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des éducateurs spécialisés. Ceux-ci sont, en permanence, au contact d'enfants aux déficiences très lourdes et remplissent largement les critères d'octroi de l'arrêté interministeriel fixant la liste des professions pouvant prétendre à pension des cinquante-cinq ans. Il lui demande s'il est envisagé de réviser cet arrêté afin d'y incorporer cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Derosier Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47343

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 206